

Les hébergements collectifs touristiques en 2017 : une fréquentation record de 429 millions de nuitées

En 2017, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine progresse de 5,6 %, soit 23 millions de nuitées supplémentaires par rapport à 2016. Elle atteint ainsi un niveau record. La hausse concerne tous les types d'hébergement et la clientèle résidente comme non résidente. Dans l'hôtellerie, le nombre de nuitées des non-résidents augmente fortement (+ 8,8 %), du fait notamment des clientèles américaine et chinoise. Dans les campings, l'engouement des résidents ne se dément pas (+ 6,0 %). La fréquentation des clientèles allemande et belge poursuit également une tendance de long terme à la hausse. Dans les hôtels comme dans les campings, le haut de gamme tire la fréquentation. En effet, les capacités d'accueil et les taux d'occupation sont de plus en plus élevés pour les établissements les mieux classés. Le nombre de nuitées augmente dans la plupart des régions métropolitaines, Île-de-France en tête.

En 2017, en France métropolitaine, la fréquentation en nuitées des hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques – AHCT) croît de 5,6 % (tableau 1), soit un gain de 23 millions de nuitées. Cette forte hausse permet d'atteindre un nouveau record de fréquentation à 429 millions de nuitées, bien au-delà des fréquentations des années 2011 à 2016, comprises entre 400 et 412 millions de nuitées. Ainsi, l'année 2017 fait beaucoup plus que compenser le moindre dynamisme observé en 2015 et 2016, consécutif notamment aux attentats de novembre 2015 et de juillet 2016. Au sein de l'Union européenne, selon les résultats provisoires d'Eurostat, la croissance serait du même ordre de grandeur (+ 5,1 %). L'Espagne affiche le nombre le plus important de nuitées (471 millions), devant la France métropolitaine (429 millions), l'Italie (427 millions) et l'Allemagne (400 millions). En Espagne, deux tiers des nuitées touristiques

Tableau 1 : Fréquentation des hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine

	Nuitées*					Durée moyenne de séjour en 2017 (en jours)
	2017		Évolution 2017/2016 (en %)			
	Nombre (en millions)	Part des non-résidents (en %)	Total	Résidents	Non-résidents	
Hôtels	209,9	36,0	4,9	2,8	8,8	1,8
Campings**	124,0	31,3	5,5	6,0	4,5	5,1
<i>Emplacements nus</i>	59,5	41,4	2,1	1,0	3,7	4,2
<i>Emplacements équipés</i>	64,5	21,9	9,0	9,9	6,0	6,5
Autres hébergements collectifs touristiques	94,8	19,3	7,0	8,0	3,3	4,1
<i>Résidences de tourisme et hôtelières</i>	71,0	21,8	7,4	9,2	1,4	3,9
<i>Villages-vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse</i>	23,9	11,7	6,0	4,9	15,6	4,7
Ensemble des hébergements collectifs	428,7	31,0	5,6	5,0	6,8	2,6

* voir Définitions.

** période d'avril à septembre 2017.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

proviennent de la clientèle non résidente. En Italie, la clientèle est partagée également entre résidents et non-résidents. En revanche, le poids de la clientèle non résidente est plus faible en France (31 %) et en Allemagne (21 %). En France métropolitaine, la hausse de fréquentation profite à l'ensemble des hébergements collectifs et concerne aussi bien les résidents (+ 5,0 %) que les non-résidents (+ 6,8 %).

Retour de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie

En 2017, la fréquentation hôtelière en nuitées progresse de 4,9 %. En 2016, l'hôtellerie française avait vu s'effriter la clientèle non résidente (- 5,7 % de nuitées), consécutive aux attentats. Ce repli s'inscrivait par ailleurs dans un contexte de forte concurrence avec les hébergements individuels proposés par des particuliers, notamment au travers des plateformes internet. Cette concurrence existe toujours, mais n'empêche pas les hôtels métropolitains d'atteindre un nouveau record de fréquentation des non-résidents : en hausse de 8,8 % sur un an, celle-ci atteint 76 millions de nuitées, soit un gain de 2 millions de nuitées par rapport au précédent point haut de 2015. La fréquentation des hôtels par les résidents est moins

volatile (graphique 1a) : elle croît de 2,8 %, un rythme comparable à celui des deux années précédentes.

Avec 210 millions de nuitées en 2017, l'hôtel reste le premier mode d'hébergement collectif, loin devant l'hôtellerie de plein air (124 millions de nuitées) et les AHCT (95 millions de nuitées).

L'engouement des résidents pour les campings ne se dément pas

Dans les campings, la fréquentation, en hausse de 5,5 %, a d'abord été favorisée par de très bonnes conditions météorologiques en début de saison estivale 2017. Puis, elle a continué à augmenter en juillet, août et encore plus en septembre, malgré une météorologie capricieuse (sauf dans le sud de la France).

En dix ans, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air a crû de plus de 20 %. Cette hausse est davantage le fait des résidents (+ 36,7 %) que des non-résidents (+ 9,6 %).

En 2017, l'engouement des résidents pour le camping ne se dément pas : la fréquentation progresse fortement (+ 6,0 %), atteignant un nouveau record. Les résidents réalisent désormais 69 % des nuitées en camping. Après quelques années moroses, la clientèle non résidente revient plus massivement dans les campings en 2017 (+ 4,5 %). Leur fréquentation par cette clientèle dépasse le précédent record, en 2013 (graphique 1b).

La fréquentation continue d'être plus dynamique dans les emplacements équipés que dans les emplacements nus, aussi bien pour la clientèle résidente que non résidente. Ces deux clientèles ont toutefois des comportements très différents : 59 % des nuitées des résidents s'effectuent dans des emplacements équipés, contre à peine 37 % pour les non-résidents.

La clientèle résidente reste très majoritaire au sein des AHCT

Au sein des AHCT, les résidences de tourisme et hôtelières cumulent les trois quarts de la fréquentation. La vive progression du nombre de nuitées (+ 7,4 %) y est surtout le fait de la clientèle résidente (+ 9,2 %), la hausse des nuitées des non-résidents étant modérée (+ 1,4 %).

Dans les villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse, autre segment des AHCT, la croissance de la fréquentation est du même ordre. Elle est portée par la clientèle non résidente, plus volatile que la clientèle résidente. Dans ces deux segments de l'offre, la clientèle résidente est prépondérante avec quatre nuitées sur cinq.

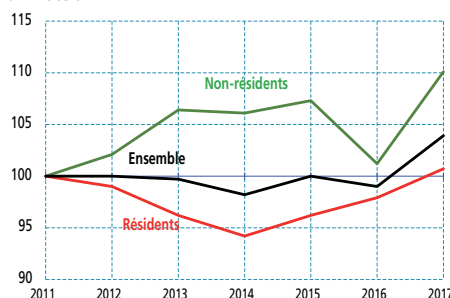
Un quart des nuitées dans les AHCT ont lieu dans les stations de ski, où ces structures sont très présentes. En 2017, la hausse de fréquentation de ces établissements en stations de ski est uniquement imputable à la clientèle non résidente, alors que la fréquentation des résidents reste similaire à celle de 2016.

Forte hausse de la clientèle américaine dans les hôtels

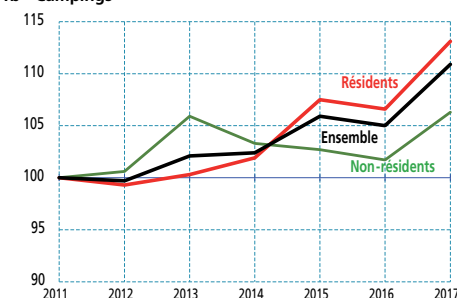
Dans l'hôtellerie, la clientèle résidente représente 64 % des nuitées et celle en provenance des autres pays européens 24 %. En dépit d'une baisse du nombre de nuitées (- 3,4 %, tableau 2), les touristes britanniques restent en 2017 la première clientèle étrangère des hôtels métropolitains. Les effets du Brexit ne

Graphique 1 : Évolution des nuitées* dans les hébergements collectifs de tourisme

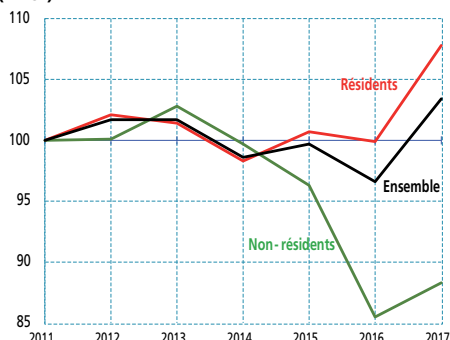
1a - Hôtels



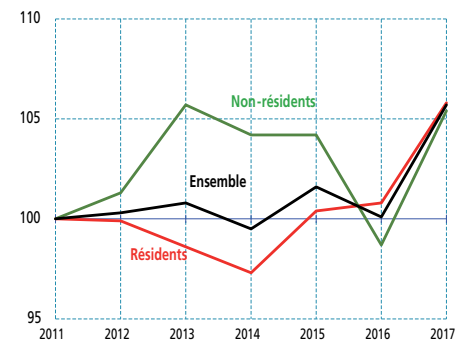
1b - Campings



1c - Autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)



1d - Ensemble des hébergements



* voir Définitions.

Lecture : en 2017, les nuitées de la clientèle non résidente dans les campings ont progressé de 6,3 % par rapport à 2011.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH, EFHPA et EFHPACT.

Tableau 2 : Fréquentation des hôtels et des campings selon la provenance de la clientèle

Zone de résidence	Nuitées* en 2017 (en millions)	Évolution 2017/2016 (en %)
Hôtels		
France	134,3	2,8
Royaume-Uni	10,8	-3,4
Allemagne	6,7	9,9
Belgique	5,6	1,5
Italie	4,5	9,3
Espagne	5,0	11,3
Suisse	3,3	7,1
Pays-Bas	3,3	8,5
Scandinavie	2,0	3,3
Russie	1,4	32,9
Europe hors France	49,4	5,9
Amérique centrale et du Sud	3,0	24,3
États-Unis	8,7	16,0
Amérique	12,7	17,1
Chine	3,4	19,2
Japon	1,3	22,0
Asie, Océanie et Australie	9,2	15,6
Proche-Orient et Moyen-Orient	2,7	6,8
Afrique	1,8	6,7
Étranger	75,7	8,8
Ensemble	209,9	4,9
Campings		
France	85,2	6,0
Pays-Bas	13,2	3,3
Allemagne	8,5	9,5
Royaume-Uni	6,1	-5,1
Belgique	4,9	9,1
Suisse	1,7	11,9
Italie	1,0	4,8
Espagne	1,5	33,4
Europe hors France	38,6	4,4
Étranger	38,8	4,5
Ensemble	124,0	5,5

* voir Définitions.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH et EFHPA.

sont pas évidents. Leur moindre fréquentation des hôtels peut s'expliquer par le succès des autres modes d'hébergement, marchands (notamment location auprès des particuliers) ou non marchands (résidence secondaire, visite à la famille ou à des amis).

Les autres clientèles européennes sont venues plus nombreuses en 2017. Notamment, les clientèles espagnole, allemande, italienne ou néerlandaise ont passé entre 8 et 11 % de nuitées supplémentaires dans les hôtels en 2017 par rapport à 2016. La fréquentation s'accroît beaucoup plus modérément pour la clientèle belge (+ 1,5 %).

Avec un nouveau record de 8,7 millions de nuitées en 2017 (8,1 millions en 2015), les touristes américains restent la deuxième clientèle étrangère des hôtels métropolitains. Leurs nuitées augmentent de 16,0 %, confirmant la tendance de long terme. Ainsi, entre 2010 et 2017, le nombre de nuitées américaines dans les hôtels métropolitains a progressé de 44 %. Après une année 2016 en retrait, la clientèle chinoise est de retour dans les hôtels (3,4 millions de nuitées en 2017, soit + 19,2 %), presque aussi nombreuse qu'en 2015. À l'instar de la clientèle chinoise, la clientèle en provenance du Proche-Orient et du Moyen-Orient se distingue par un très fort pouvoir d'achat et est toujours plus nombreuse : + 6,8 % de nuitées en un an et un doublement du nombre de nuitées entre 2010 et 2017. Les touristes en provenance du Japon, très sensibles au contexte sécuritaire, reviennent également après avoir boudé la France en 2016. Néanmoins, le niveau de leur fréquentation (1,3 million de nuitées) reste très inférieur à celui de la période 2010-2014.

Les touristes en provenance d'Allemagne et de Belgique toujours plus nombreux dans les campings

En 2017, les touristes en provenance des Pays-Bas restent les premiers clients étrangers des campings métropolitains. La hausse de 3,3 % (tableau 2) du nombre de leurs nuitées fait suite à plusieurs années de baisses plus ou moins marquées depuis 2010. À l'inverse, la fréquentation des touristes en provenance d'Allemagne et de Belgique est toujours plus importante, en progression depuis 2010. En revanche, la clientèle britannique est moins présente dans les campings en 2017 et revient à son niveau de fréquentation de 2010. Enfin, bien que beaucoup moins nombreux que les clientèles septentrionales, les touristes en provenance d'Espagne sont venus dans les campings métropolitains + 33,4 %, soit environ 400 000 nuitées de plus. Cette hausse sur la seule année 2017 est plus forte que la croissance cumulée entre 2010 et 2016.

Le haut de gamme tire la fréquentation

En 2017, le taux d'occupation des hôtels atteint 61,2 %, en hausse de 2,8 points par rapport à 2016. La progression est particulièrement forte dans le haut de gamme : respectivement + 3,8 et + 3,5 points pour les 4 et les 5 étoiles (tableau 3).

Le parc hôtelier compte 641 milliers de chambres en 2017, en repli de 1,2 % par rapport à 2016. Les pertes de capacité dans le segment économique (1 ou 2 étoiles) sont supérieures aux gains dans le milieu ou haut de gamme. La forte baisse du nombre de

chambres dans les hôtels 1 étoile profite aux établissements non classés, dont les capacités augmentent. En effet, certains hôtels anciennement classés 1 étoile renoncent probablement, au moins provisoirement, à faire renouveler leur classement, notamment en raison des investissements nécessaires pour satisfaire les critères de la nouvelle classification. Ce transfert de catégorie contribue à faire augmenter le taux d'occupation des non-classés. En conséquence, les nuitées augmentent davantage dans les hôtels non classés et dans les hôtels de 4 ou 5 étoiles.

Dans les campings, les capacités sont globalement stables à 710 milliers d'emplacements. La montée en gamme se poursuit : l'offre s'accroît dans les établissements les mieux classés. Elle compense la forte baisse du nombre d'emplacements dans le segment économique. Par ailleurs, le taux d'occupation augmente plus vite pour les établissements les mieux classés. Ainsi, la hausse des nuitées provient des campings 4 ou 5 étoiles (respectivement + 11,7 % et + 18,2 %).

Dans les AHCT, le parc approche le million de places-lits en 2017, il progresse ainsi de 4,3 % en un an. Le taux d'occupation augmente aussi : il atteint 62,2 %.

La fréquentation augmente dans la plupart des régions métropolitaines

En Île-de-France, le regain de fréquentation hôtelière (+ 10,6 % de nuitées ; cartes) provient davantage des non-résidents que des résidents. Il compense largement la baisse de l'année précédente (7,2 %). De même, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la hausse est de 4,8 %, après un repli de 1,7 % en 2016, lié notamment à l'impact des attentats de juillet 2016. Dans la plupart des autres régions métropolitaines, la fréquentation hôtelière s'améliore également : le Grand Est, la Corse, la Normandie et la Bretagne bénéficient d'un gain largement supérieur à 3 %. Ailleurs, l'augmentation est plus modérée. Une seule région fait exception : les Hauts-de-France, dont la fréquentation se replie de 0,9 %. Dans les campings du littoral, qui accueillent 56 % des nuitées de ce mode d'hébergement, la fréquentation augmente de 6,0 %. Cette amélioration est principalement portée par la clientèle résidente, mais la clientèle non résidente n'est pas en reste. La hausse est forte sur les littoraux breton (+ 11,1 %), normand et du nord (+ 13,7 %), plus modeste sur les littoraux atlantique (+ 5,8 %) et surtout méditerranéen (+ 3,7 %) (cartes). La fréquentation des campings progresse également

Cartes : Fréquentation* des hôtels et des campings selon les régions

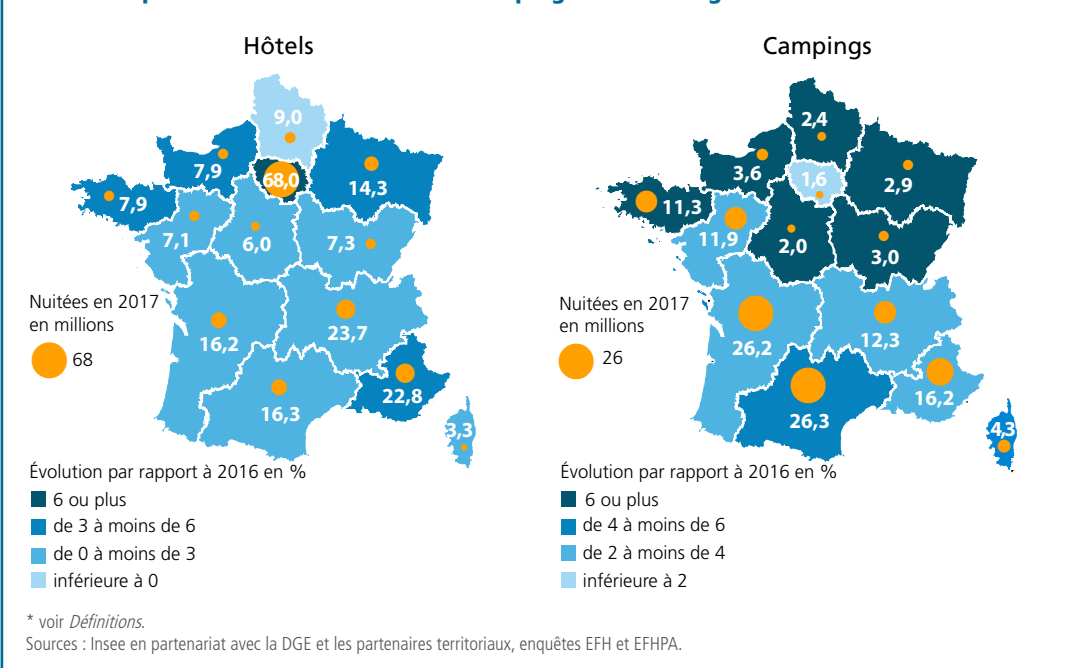


Tableau 3 : Parc et fréquentation des hôtels et des campings selon la catégorie

Catégorie au 31/12/2017	Hôtels					Campings				
	Nombre de chambres		Nuitées*		Taux d'occupation*		Nombre d'emplacements*		Taux d'occupation*	
	Au 31/12/2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Taux en 2017 (en %)	Évolution 2017/2016 (en points)	Au 31/12/2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Taux en 2017 (en %)	Évolution 2017/2016 (en points)
Non classés	82,8	5,9	17,0	51,6	3,8	71,8	-7,9	-9,0	23,9	0,6
1 étoile	23,6	-29,4	-21,5	61,0	0,8	21,0	-24,0	-21,4	24,8	0,0
2 étoiles	144,0	-4,9	2,2	58,4	2,6	126,3	-0,3	-0,1	27,9	1,0
3 étoiles	242,1	0,5	4,7	62,5	2,4	237,4	-2,0	-0,1	33,6	1,2
4 étoiles	126,2	2,3	9,6	67,0	3,8	189,1	6,8	11,7	41,8	1,9
5 étoiles	22,5	5,1	11,1	67,0	3,5	64,0	11,3	18,2	50,8	1,7
Total classés	558,4	-2,1	3,7	62,5	2,8	637,8	1,1	6,4	36,5	1,7
Ensemble	641,3	-1,2	4,9	61,2	2,8	709,6	0,1	5,5	35,5	1,7

* voir Définitions - Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH et EFHPA ; Atout France.

dans les zones rurales ou de moyenne montagne (+ 5,7 %), ainsi que dans les zones urbaines de province (+ 4,4 %). Dans les AHCT, les nuitées augmentent dans toutes les régions, sauf en Bourgogne-Franche-Comté. Les plus fortes hausses concernent l'Île-de-France, puis les Pays de la Loire, le Grand Est et la Corse. Pour les quatre régions

du sud de la France, qui regroupent deux tiers des nuitées dans ces hébergements, la progression est plus modérée.

■ Jean-Claude GIDROL, direction régionale d'Occitanie, Insee ; François-Pierre GITTON, DGE.

■ Sources

Les résultats présentés s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee, en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les comités régionaux et départementaux du tourisme. Les résultats sont définitifs. Cette publication porte sur la France métropolitaine. Elle ne prend pas en compte la fréquentation dans les DOM (4 millions de nuitées).

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est réalisée auprès d'un échantillon national de 12 000 hôtels de tourisme sur un total de 18 100.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA) est réalisée d'avril (depuis 2017) à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage. L'échantillon comporte 6 000 campings sur un total de 8 400. Pour les régions dont la collecte démarrait auparavant en mai, les données relatives aux mois d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT) est réalisée auprès notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. L'échantillon comporte 2 500 hébergements sur un total de 3 500.

L'hébergement en logement individuel proposé par des particuliers n'est pas couvert par ces enquêtes, que l'offre soit marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation...) ou non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis).

Les résultats des hébergements collectifs touristiques français sont accessibles sur le site internet de l'Insee et de la DGE. Eurostat diffuse les résultats de l'ensemble des États membres. À la date de cette publication, les données européennes concernant l'année 2017 sont encore provisoires.

La DGE et la Banque de France réalisent également des enquêtes auprès des voyageurs : « Suivi de la demande touristique » (SDT)

auprès des résidents et « Enquête sur les Visiteurs venant de l'Étranger » (EVE). En particulier, l'enquête EVE permet de suivre les comportements touristiques sur le territoire français des personnes résidant à l'étranger et les dépenses associées. Elle est réalisée auprès des touristes et excursionnistes à leur sortie du territoire métropolitain. 80 milliers de questionnaires sont collectés chaque année, par vagues trimestrielles.

■ Définitions

La fréquentation en nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le taux d'occupation est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Les résidents sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les non-résidents sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Le classement des hébergements est réalisé par Atout France et est valable 5 ans.

Un emplacement de passage est un emplacement destiné à une clientèle touristique pour une durée de moins d'un an. Certains campings commercialisent également des emplacements résidentiels pour des particuliers y établissant une résidence secondaire sur des durées plus longues. Cette offre résidentielle n'est pas prise en compte ici. L'emplacement peut être nu ou équipé d'un hébergement léger (chalet, *bungalow*, *mobil-home*...).

Les places-lits désignent la capacité de couchage en nombre de personnes.

Pour en savoir plus :

- Gidrol J.-C., « Saison touristique d'été 2017 – La fréquentation rebondit, après le repli de 2016 », Insee Focus n° 100, novembre 2017.
- Favre F., Gidrol J.-C., « Saison touristique d'hiver 2016-2017 – Un bilan positif, surtout dans les espaces urbains », Insee Focus n° 89, juin 2017.
- « Mémento du tourisme – Édition 2017 », Direction générale des entreprises.
- Hillaireau F., « Les hébergements collectifs touristiques en 2016 - La fréquentation française compense partiellement le recul des nuitées étrangères », Le 4 pages de la DGE, n° 68, mars 2017.
- Millet N., Hillaireau F., « Les hébergements collectifs touristiques en 2015 – La clientèle française est de retour », Insee Première n° 1588, avril 2016.

Consultez la rubrique « Étude et statistiques »
du site www.entreprises.gouv.fr

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Cartographie : Abdel Khiati

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2018

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES